

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 01/04/2017**

Le Président Freddy Pourcel ouvre la séance et procède au contrôle du quorum.  
Nombre d'adhérents à jour de la cotisation 2017 à la date du 03/03/2017 (date envoi convocations) : 133  
Membres présents : 42 pour un minimum de 1/5 soit 27 personnes (art.8).  
Membres représentés : 44  
Soit un total de 86 votants sur 133 adhérents.  
La carte d'adhérent 2017 a été remise lors de l'émargement. Elle sera envoyée aux absents et représentés.  
Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte à 15 h.

### **Ordres du jour :**

#### **-DESIGNATION d'un scrutateur**

Mr Jean NOREVE est désigné comme scrutateur.

#### **-RAPPORT MORAL et D'ACTIVITE de l'association**

**Adhérents** : Nombre d'adhérents qui ont cotisé, qui sont présents.

**Accueil** : sur rendez vous et le jeudi.

**Archives** : le jeudi et recherche dans diverses archives municipales, etc.

**Inventaire** du patrimoine architectural, des vitraux, des façades remarquables, des éléments de décors, etc.

**Histo-Mons** : Nouvelle équipe de rédaction, avec une restructuration de notre trimestriel.

Opposition de Mr Desmytter et madame Delatte.

##### **Visite du fort**

Merci à Xavier et son épouse

Visites du dimanche matin 175 visiteurs

Visites exceptionnelles : gendarmerie 47 et un petit groupe de 7 personnes

Visite du fort intergénérationnelle, en partenariat avec le collège Rabelais et le foyer logement "les Cèdres"

**Balade urbaine** animée par Cécile Navarro

Nous avons organisé 2 balades urbaines les 19 et 26 juin 2016, sur le thème de l'évolution de la ville, de son architecture entre passé et avenir.

**JP2016** : Visite ludique du fort, expo et concours photos

Succès du concours photos et très gros succès de la visite du fort, plus de 340 visiteurs

**Statuts** : Travail sur les statuts

Le résultat de ce travail sera commenté durant l'assemblée générale extraordinaire qui suivra.

Vote du rapport moral et d'activité à main levée :

15 votes contre et 1 abstention

Le rapport est adopté à la majorité.

#### **-Informations sur les projets de l'association**

Le résultat d'un sondage sur les projets de l'association sera publié, après dépouillement.

-Informations sur les diverses commissions, accessibles à tout membre volontaire de l'association

Commission Rédaction

Commission Archives

Commission Voyages et visites

Commission JP ou manifestations diverses

Commission conférences

-Projet des Journées du Patrimoine 2017

-Préparer un projet pour 2018, sur la guerre 14-18

#### **- RAPPORT FINANCIER par le trésorier Patrick DUCROCCQ**

Il n'y a pas de déficit, le livre "Le Fort" est entièrement payé sur fond propre de l'association.

Il nous reste 288 exemplaires au 31/12/2016, disponibles à la vente.  
Le coût des Journées du Patrimoine est entièrement couvert par la subvention municipale.  
Vote du rapport financier à main levée :  
15 votes contre, pas d'abstention  
Le rapport est adopté à la majorité.

### - VOTE sur l'élection de trois administrateurs qui ont été cooptés

Vote à bulletin secret.

Résultat : Madame Chantal ROSSIGNOL 74 voix , monsieur André PORREYE 73 voix et Madame Monique Chabeau 79 voix  
Les trois candidats sont élus. Félicitations aux trois nouveaux administrateurs.

Le C.A. de l'association est donc constitué, comme ci-dessous :

Freddy Pourcel, Président  
Patrick DUCROCO, Trésorier  
Eric DEMEYER, Secrétaire  
Cécile NAVARRO  
Chantal ROSSIGNOL, secrétaire adjointe  
André PORREYE  
Monique Chabeau

### - Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses

### -Clôture de l'assemblée générale ordinaire à 16h

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01/04/2017

Le Président Freddy Pourcel ouvre la séance et procède au contrôle du quorum.  
Membres présents : 42 soit pour un minimum de ¼ soit 34 personnes (art10)  
Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte à 16 h.

### OBJET : Modification des statuts (Art10)

Présentation des nouveaux statuts et règlement intérieur.

Durant les débats, une forte opposition de trois personnes, qui avec les pouvoirs en leur possession, représentent 15 voix.  
Il est proposé de voter les nouveaux statuts et le règlement intérieur, moyennant le changement du titre où le terme "PROJET" sera enlevé.

Soit :

"STATUTS DE L'ASSOCIATION HISTORIQUE DE MONS EN BARCEUL AU 01/04/2017"

et pour le règlement :

"REGLEMENT INTERIEUR DE L' ASSOCIATION HISTORIQUE DE MONS EN BARCEUL AU 01/04/2017"

Vote à main levée : 15 voix contre, pour 85 votants et pas d'abstention

Les nouveaux statuts et le règlement intérieur sont adoptés.

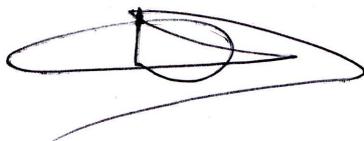
Une copie papier ou numérique sera remise aux adhérents sur simple demande.

### -Clôture de l'assemblée générale extraordinaire.

Le Président



Le Trésorier



Le secrétaire

